



DEPARTEMENT DU MAINE-ET-LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAUMUR

Commune de NOYANT-VILLAGES

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 07 SEPTEMBRE 2026

(consultable en mairie, publiée sur le site internet et affichée sur la borne de la commune)

- Délibération n°D-2026-115 portant sur la création d'un Conseil Municipal des Jeunes, *approuvée*
- Délibération n°D-2026-116 portant sur l'urbanisation « Le Petit Verger » à Noyant et « le Bourg » à Parçay-les-Pins, commune de Noyant-Villages-Traité de concession avec Alter Public, *approuvée*
- Délibération n°D-2026-117 portant sur la cession de la parcelle cadastrée 052 AB 0156 « Rue de Maulne » – BROCC – 49490 NOYANT-VILLAGES, *approuvée*
- Délibération n°D-2026-118 portant sur l'institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH) à compter du 1^{er} janvier 2027, *approuvée*
- Délibération n°D-2026-119 portant sur l'acquisition d'un écran tactile interactif d'occasion auprès d'un particulier, *approuvée*
- Délibération n°D-2026-120 portant sur la signature de l' AVENANT N°3 LOT 06 (méletterie, serrurerie) - SALLE DE SPORTS, *approuvée*
- Délibération n°D-2026-121 portant sur la signature de l'avenant n°3 pour la maîtrise d'œuvre de la salle de sport, *approuvée*
- Délibération n°D-2026-122 portant sur la signature de l' AVENANT N°2 LOT 03 (Charpente/Bois) - SALLE DE SPORTS, *approuvée*
- Délibération n°D-2026-123 portant sur la signature de l' AVENANT N°3 LOT 13 (plomberie chauffage) - SALLE DE SPORTS, *approuvée*
- Délibération n°D-2026-124 portant création et recrutement de contrats d'engagement éducatif (Contrat de droit privé) pour les mercredis et les vacances scolaires 2026-2027, *approuvée*
- Délibération n°D-2026-125 portant sur la mise à disposition partielle d'un agent à la commune de Courléon, *approuvée*
- Délibération n°D-2026-126 portant sur le programme 2026 « rénovation du réseau d'éclairage public », *approuvée*
- Délibération n°D-2026-127 portant sur le versement d'un fonds de concours au SIEMML pour les opérations de réparation du réseau d'éclairage public, *approuvée*

La séance est levée à 21h40

Monsieur Adrien DENIS
Maire de Noyant-Villages

